

Paris, le lundi 14 novembre 2011.

REMONTÉE DE FILES...

LE GOUVERNEMENT SE POSITIONNE ENFIN !

La Fédération Française de Motocyclisme se félicite des déclarations du Ministre de l'Intérieur, Monsieur Claude Guéant, qui a récemment indiqué au sujet de la circulation des motos entre les files que « *les pouvoirs publics étaient ouverts à une discussion sur le sujet avec les associations de motards.* »

En effet, cela fait plus de 10 ans que la FFM, tout comme la FFMC, réclament la mise en adéquation du code de la route avec ce qui se pratique au quotidien sur l'ensemble du territoire.

Ceci afin d'éviter que des excès de zèle soudains des forces de l'ordre n'entraînent des verbalisations aléatoires et injustes des motocyclistes.

Rappelons que des expérimentations menées à l'étranger ont démontré que cette pratique, qui reste aujourd'hui officiellement interdite en France, améliore la fluidité sans entraîner d'augmentation de l'accidentologie.

La FFM répondra présente aux sollicitations du Ministre de l'Intérieur afin de débattre sur les modalités de mise en œuvre de cette libéralisation.

Le Service Communication